



## DOSSIER DE PRESSE

# PREMIER ANNIVERSAIRE DE "L'ACCUEIL UNIQUE AU SERVICE DU MÉDECIN GÉNÉRALISTE" LE 27 JANVIER 2020



27 janvier 2020

### Contact presse

CD Eure / Carole PONTIER / [carole.pontier@eure.fr](mailto:carole.pontier@eure.fr) / 07 60 00 12 05

#accueilunique #médecins #Eure

## 1<sup>er</sup> anniversaire de l'Accueil Unique au service du médecin généraliste s'installant dans l'Eure

Depuis le 5 octobre 2018, un service d'accueil unique est proposé aux médecins généralistes qui s'installent dans le département de l'Eure. Le médecin peut réaliser, en un seul rendez-vous, toutes les démarches administratives utiles à son début d'activité en libéral. Cet accueil unique est parmi les premiers opérationnels en France après leur annonce, dans le plan national de santé publique, de la Ministre de la Santé, Agnès Buzyn. 1 an après, c'est un succès : 18 médecins généralistes se sont installés sur le territoire !



Cet accueil unique mis en place depuis octobre 2018 a permis l'installation de 18 médecins généralistes. Ici, le dixième médecin accueilli, le 24 janvier 2019.

Dans l'Eure, l'accès aux soins est devenu un sujet central pour le Conseil départemental et tous les acteurs du système de santé.

De fait, la densité des médecins généralistes (61 pour 100 000 habitants contre 78,9 en moyenne en France), place l'Eure parmi les 10 départements les plus en difficulté. En 2017, la situation a continué de se dégrader, avec 33 cessations d'activité (retraites ou mutations), compensées par seulement 22 installations de médecins généralistes, dont 19 en primo-installation.

Ce déficit risque malheureusement de s'accroître, puisque **sur les 381 médecins généralistes que compte le département, 37% ont plus de 60 ans**. Plus inquiétant encore, 57 médecins ayant plus de 65 ans continuent d'exercer.

En février 2018, le Conseil départemental a voté un plan de soutien à la démographie médicale, avec toute une série de mesures extrêmement concrètes pour renverser la tendance.

En mars, c'est le Gouvernement, par la voix de la Ministre de la Santé Agnès Buzyn qui a, à son tour, lancé son plan national de santé publique qui prévoit notamment de renforcer l'offre de soins dans le territoire au service des patients, mettre en œuvre la révolution numérique avec le développement de la télémédecine, mieux organiser les professions de santé mais aussi faire confiance aux acteurs du territoire pour construire des projets et innover.

Cette volonté politique la CPAM, l'URSSAF, l'ARS, le Conseil Départemental de l'Eure avec l'appui du Conseil de l'Ordre des Médecins l'ont traduite dans le cadre de la mise en place d'un accueil unique qui est hébergé dans les locaux de la CPAM à Evreux.

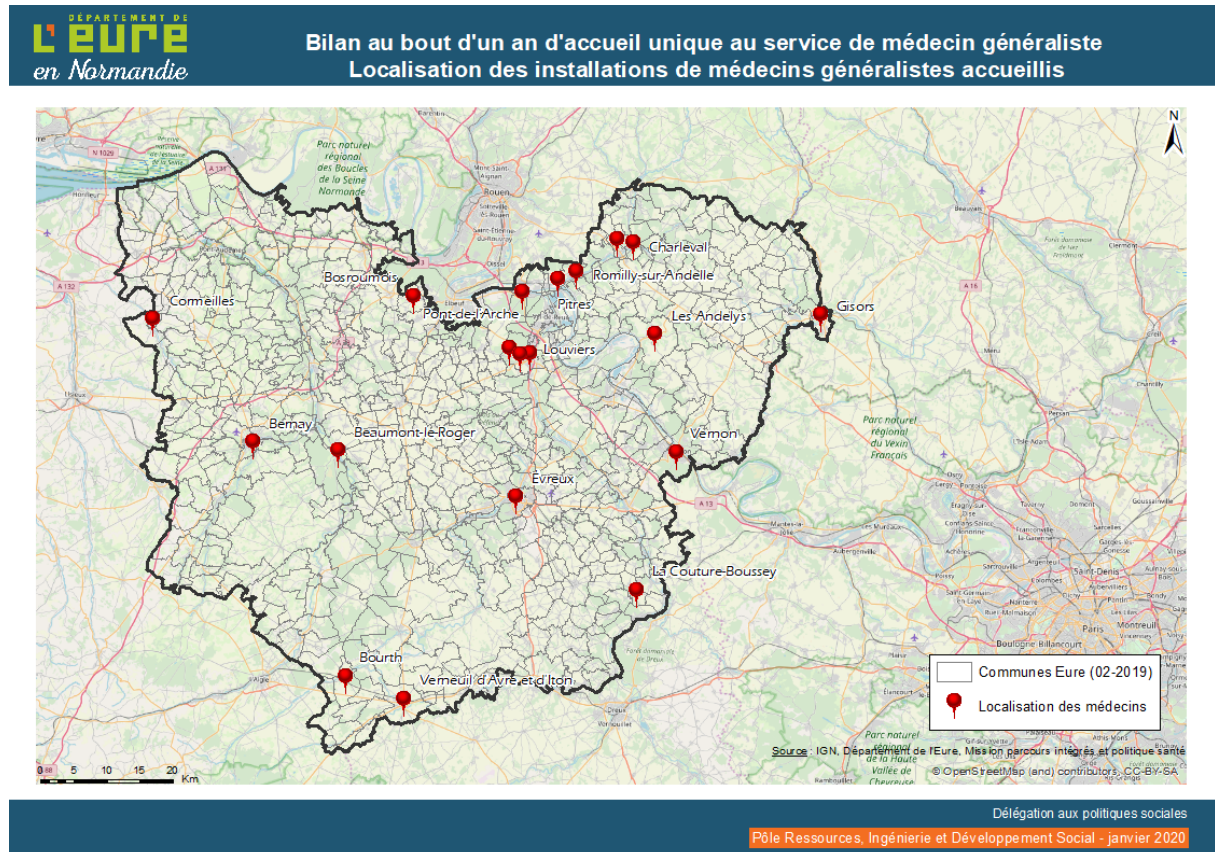
## Tous les mardis et jeudis

Il s'agit d'un dispositif qui a pour objectif de simplifier les démarches des professionnels de santé tout au long de leur carrière, de l'installation à la retraite. Le médecin qui souhaite s'installer dans l'Eure peut, sur rendez-vous, chaque mardi et jeudi matin rencontrer en un lieu unique tous les partenaires (CPAM, l'URSSAF, l'ARS, le Conseil de l'Ordre des Médecins et le Conseil Départemental de l'Eure) qui vont pouvoir l'aider à s'installer et à démarrer son activité.

Le développement de ce service facilitateur constitue un enjeu clé dans la mesure où il peut favoriser l'installation des médecins dans les départements les plus sous-dotés. Pour le Conseil Départemental de l'Eure qui se positionne à l'avant-garde des solutions pour convaincre les médecins de venir s'installer dans l'Eure, cet accueil unique est une mesure concrète et opérationnelle qui doit permettre d'augmenter l'offre de soins de premier recours pour les habitants du territoire.

## Le bilan, après 1 an

L'accueil unique a permis la facilitation à l'installation de 18 médecins généralistes sur l'ensemble du territoire, comme le montre la carte ci-dessous.



Une enquête de satisfaction a été réalisée par la CPAM sur le dispositif – les 18 premiers médecins ont été interrogés. Les résultats sont très positifs :

- 100% des médecins généralistes jugent la présence des différents organismes en adéquation avec leurs attentes.
- 89% des médecins généralistes se disent très satisfaits du service de l'accueil unique.

Après un an de mise en place, l'ensemble des partenaires sont unanimes : le dispositif est un succès et le travail continue !



## *Le rôle de chaque partenaire dans le dispositif*

### Agence Régionale de Santé de Normandie

Une des missions de l'Agence régionale de santé est de garantir un égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire. En orientant et en accompagnant dans leurs démarches administratives et leurs projets d'installation, cet accueil unique permet aux médecins généralistes un gain de temps pour se consacrer à leur cœur de métier et leurs patients. C'est également l'occasion de présenter les mesures mises en œuvre par l'ARS Normandie, notamment dans le cadre de l'exercice pluridisciplinaire et coordonné ou du zonage médecin. Dans l'Eure, le nombre de territoires couverts par le zonage de juillet 2019 et bénéficiant des aides à l'installation et des aides au maintien a augmenté : désormais ce sont 69 % des habitants du Département qui vivent dans une zone éligible aux aides financières (+19 points). Il s'agit pour l'ARS de favoriser la présence médicale dans les zones qui en ont le plus besoin. Les médecins peuvent ainsi facilement visualiser les territoires où ils sont le plus attendus et où ils peuvent bénéficier d'un accompagnement renforcé dans le cadre de leur projet d'installation ou de leur activité.

### Urssaf

La première raison d'être du réseau des Urssaf de la Sécurité sociale est de financer le modèle social français. Chaque année, les Urssaf et l'Acoss collectent et répartissent 500 milliards d'euros, soit 22 % des richesses produites annuellement en France. Pour 100 € récoltés par l'URSSAF, 44 € sont redirigés vers le système de santé. Pour l'Urssaf, cet accueil unique permet d'aborder avec le médecin les points suivants : quel statut choisir, quelles formalités effectuer lors de l'installation, les modalités de calcul des cotisations, les exonérations possibles, les services accessibles en ligne pour faciliter leurs démarches, que faire en cas d'embauche... Cette première prise de contact sera suivie d'un deuxième rendez-vous, à caler 1 mois après, en échange physique ou visio, pour répondre aux questions plus spécifiques et/ou effectuer avec le praticien des premières formalités.

### CPAM

C'est elle qui, lors du rendez-vous, informera le praticien sur l'existence des aides conventionnelles à l'installation et lui présentera la typologie du territoire dans lequel il s'apprête à exercer. A l'issue de ce premier contact, le médecin bénéficie d'un accompagnement personnalisé afin de lui délivrer toutes les informations pratiques lui permettant d'exercer immédiatement son activité.

### Conseil de l'Ordre

Le conseil de l'ordre des médecins siège lui aussi à cet accueil unique. Son rôle est d'expliquer au médecin généraliste les règles d'exercice et de déontologiques. 5



## Conseil Départemental de l'Eure

En février 2018, le CD 27 a voté à l'unanimité un plan de soutien à la démographie médicale qui comprend plusieurs pistes pour inciter de futurs médecins à venir faire leur internat dans l'Eure, en leur offrant un forfait transport mensuel de 200 € (81 jeunes médecins ont déjà sollicité cette aide !) ou un "pack découverte" de l'Eure.

Lors de ce rendez-vous, le Département explique comment il peut aider à l'intégration du médecin dans le département en favorisant des rencontres entre professionnels et en facilitant la recherche d'emploi pour le conjoint du médecin qui s'installe.